

La charte de travail :

- Les valeurs de l'équipe : Assiduité et ponctualité, écoute, entraide, respect, ouverture d'esprit.
- Les modes de fonctionnement/ organisation : Chacun des trois pôles est clairement identifié, mais aucun n'est strictement fermé. Ainsi, chaque membre de n'importe quel pôle peut donner son avis par rapport au travail d'un autre pôle. La cheffe de projet est une coordinatrice et non une supérieure hiérarchique. Toutes les équipes sont complémentaires entre elles et travaillent en étroite collaboration. Tant que le projet n'est pas concret, les équipes travaillent ensemble pour avancer au mieux sur la conception du produit.
- Les droits de chaque participant : Chaque participant peut donner son avis. Chaque participant peut demander de l'aide.
- Les devoirs de chaque participant : Chaque participant doit écouter et respecter les autres. Ils doivent mener à bien le travail qui leur est demandé. Ils doivent montrer leur désaccord, le cas échéant.
- La performance : Nous avons bien travaillé ensemble si chacun est satisfait du travail accompli. Aucun participant ne doit avoir été délaissé.